

L'actu du jour

La liberté de la presse en danger ?

La justice poursuit un journaliste parce qu'il a révélé un rapport confidentiel de la direction des services secrets français.



Le journaliste Guillaume Dasquié

Il y a 8 mois, le journaliste Guillaume Dasquié a publié un article très important dans le journal Le Monde. Dans cet article, il affirmait que, début 2001, les services secrets français avaient averti les services secrets d'un risque d'attentat terroriste à l'aide d'un avion. Or, quelques mois plus tard avaient lieu les terribles attentats du 11 septembre 2001 : des terroristes détournaient des avions pour les projeter sur les tours du World Trade Center, à New York.

Pour faire ces révélations, Guillaume Dasquié s'est procuré un rapport de la direction des services secrets français. Patron des services secrets, le ministre de la Défense (responsable de l'armée) a protesté contre la publication de ces notes secrètes et il a cherché à savoir comment le journaliste les avaient obtenues. Guillaume Dasquié aurait refusé de livrer le nom de la personne qui lui a donné ce rapport secret. Il vient d'être **mis en examen** et risque jusqu'à 5 ans de prison...

Des associations de journalistes comme journalistes Reporters sans frontières et le Syndicat national des journalistes estiment que cette mise en examen est une menace contre la liberté de la presse. Selon eux, la justice française ne doit pas empêcher les journalistes de faire leur travail, c'est-à-dire d'informer les citoyens.

Mise en examen : décision de lancer une enquête de justice contre une personne soupçonnée d'avoir commis une infraction à la loi.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)